

Planachaux et Dent de Corjon

Planachaux et la Dent de Corjon sont deux sommets plutôt « modestes » des Préalpes. Le premier présente une croupe gazonnée, tandis que le second, défendu par des versants abrupts, surplombe la frontière vaudoise avec une âme authentiquement fribourgeoise. Il est tout à fait possible d'enchaîner ces deux cimes lors d'une traversée sauvage et exigeante entre Rossinière et Allières. Le passage clé, un couloir presque vertical et bien exposé, donne des sueurs froides qu'on met du temps à digérer. Il s'agit d'une randonnée réservée aux randonneurs et randonneuses au pied sûr qui aiment tracer loin des foules, et la récompense est au rendez-vous avec de superbes panoramas.



Détails du parcours

Point de départ : Rossinière (892 m).

Point d'arrivée : Gare d'Allières (1010 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : Dent de Corjon (1967 m).

Dénivelé : montée 1505 m, descente 1440 m.

Distance : 16.8 km.

Temps de marche : 7¾h-8¾h.

- ☉ Rossinière – La Tanchin 1½h.
- ☉ La Tanchin – La Bacu ¼h.
- ☉ La Bacu – Bonne Eau ¼h.
- ☉ Bonne Eau – P. 1610 ¼h.
- ☉ P. 1610 – Pointe des Ecrouvignes (P. 1795) ½h.
- ☉ P. 1795 – Planachaux ½h-¾h.
- ☉ Planachaux – P. 1888 ¼h.
- ☉ P. 1888 – Col des Gaules ½h.

☉ Col des Gaules – Tête des Châtelards ¾h-1h.

☉ Tête des Châtelards – Dent de Corjon ½h-1h.

☉ Dent de Corjon – Corjon ¾h.

☉ Corjon – Les Châtelards ¼h.

☉ Les Châtelards – Pierra Derrey ½h.

☉ Pierra Derrey – Pierra Devant ½h.

☉ Pierra Devant – Gare d'Allières ½h.

Durée : 1 jour.

Difficulté : T5+ [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée pédestre estivale.

Date : 26 avril 2026.

Références : [AH16], [Vis18], [Gro90], [Sut09] et [Jac06].

Accès

Accès en voiture

Le point de départ et le point d'arrivée de cette randonnée étant distincts, il vaut mieux privilégier les transports publics. L'itinéraire peut néanmoins être modifié de mille et une façons pour en faire une boucle et revenir au point de départ. Il est par exemple possible de redescendre sur Rossinière depuis l'alpage de Corjon plutôt que de rallier la gare d'Allières.



Carte nationale (source swisstopo).

Accès en transports publics

Le point de départ, Rossinière, comme le point d'arrivée, Allières, sont tous deux bien desservis par le train du Montreux Oberland Bernois (le MOB), qui circule entre Montreux et Zweisimmen.

Consulter les horaires en ligne des CFF pour trouver la meilleure correspondance.

De Rossinière à l'alpage de la Tanchin par les Traverses

Les premières chaleurs printanières s'étaient déjà bien installées en plaine et les températures avaient des airs d'été, tandis qu'en altitude il y avait encore une belle couche de neige. J'ai donc choisi de partir explorer Planachaux et la Dent de Corjon, deux sommets ne dépassant pas 2000 mètres d'altitude. Malgré cette altitude modeste, la couche « hauteur de la neige » de SuisseMobile signalait encore des névés résiduels à plusieurs endroits : sur l'arête est-nord-est de Planachaux, ainsi qu'entre les deux sommets de la montagne (P. 1926 et P. 1888) et entre le sommet secondaire et P. 1765. Le couloir menant à proximité de la Tête des Châtelards, qui représente le passage le plus technique de la randonnée, semblait en revanche bien sec sur la carte. Des névés étaient également annoncés dans le versant ouest de la Dent de Corjon, mais la voie normale empruntant l'arête nord paraissait dégagée. La réalité sur le terrain s'est révélée un peu différente, mais j'y reviendrai plus tard. Très motivé par cette sortie qui s'annonçait costaute, j'ai



Difficile de visiter le Pays d'Enhaut sans voir des montgolfières...

Très motivé par cette sortie qui s'annonçait costaute, j'ai

pris le train MOB jusqu'à Rossinière de bonne heure, et avant huit heures, j'étais déjà d'attaque pour marcher.

À la gare, un panneau du tourisme pédestre indiquait clairement mon premier objectif, le sommet de Planachaux. Je comptais suivre le début du sentier, mais l'idée était surtout de couper hors-piste et d'atteindre le sommet par l'arête est-nord-est, une variante plus courte, plus sauvage et plus stimulante que le chemin balisé. J'ai donc emprunté la route asphaltée en direction du sud et rapidement traversé la Sarine, qui alimente le lac de retenue du Vernex. J'espérais apercevoir cette petite étendue d'eau, mais la végétation et le relief la cachaient complètement.

Après avoir passé Le Poyet, j'ai entamé la montée dans la forêt des Traverses.

La pente était très douce (trop douce à mon goût). Ce tracé étant emprunté par une étape de la Via Alpina, je m'étais naïvement imaginé que le chemin allait être tranquille, bien entretenu et bien balisé. Or, le tracé a vite commencé à traverser des pentes de plus en plus escarpées, exigeant de la concentration et un pied sûr. Certains secteurs étaient équipés de câbles, d'autres non. Pour ma part, j'aurais sécurisé certains passages qui ne l'étaient pas, alors que d'autres (moins impressionnants) ne m'ont pas semblé le justifier. Je n'ai d'ailleurs presque pas utilisé ces mains courantes, car je n'en ai pas senti le besoin. Je me suis également demandé si ce sentier était encore entretenu ou s'il tombait peu à peu en désuétude : bien que globalement en bon état, il présentait tout de même, à deux reprises, des cordes fixes qui n'étaient plus correctement ancrées. À cela s'ajoutait une épaisse couche de feuilles mortes recouvrant par endroits le sol, rendant parfois difficile de savoir sur quoi je posais les pieds.



Dans les Traverses, le sentier pédestre comporte plusieurs passages aériens et légèrement exposés.



Une partie des passages exposés sont sécurisés.

La montée s'est donc révélée plus engagée que prévu, mais elle avait du caractère et du charme tout en restant plaisante. Ce qui a rendu l'ambiance encore plus marquante, ce fut une série de hurlements de loups, qui semblaient provenir des pentes boisées sous la Pointe du Chevrier. La présence du loup dans le Pays-d'Enhaut est désormais bien documentée, et j'ai eu l'impression d'entendre plusieurs individus dialoguer entre eux. La gestation de la louve dure environ 62 jours après l'accouplement (qui a généralement lieu entre la mi-février et la mi-mars), plaçant ainsi la période de naissances des louveteaux entre fin avril et début juin. C'est un moment

de grande activité vocale pour ces prédateurs : leurs déplacements se concentrent autour de la

tanière, et les hurlements servent à communiquer ou à signaler un dérangement. Ces appels portent, dans de bonnes conditions, jusqu'à plusieurs kilomètres à la ronde, ce qui donnait à cette montée une ambiance quasi irréelle.

Bercé par cette étrange sérénade matinale, je suis arrivé à hauteur d'un petit refuge en bois situé vers P. 1191. La cabane était dans un état délabré : la porte semblait tenir debout par miracle, une vitre cassée avait été sommairement colmatée avec du ruban adhésif désormais tout juste décoratif, les murs penchaient presque autant que ceux de la tour de Pise et un trou béant s'ouvrait derrière la cheminée. Malgré tout, l'endroit semblait encore fréquenté.

La suite du chemin s'est révélée plus chaotique, avec plusieurs arbres couchés en travers. Vers 1210 mètres d'altitude, j'ai manqué un virage en épingle. Était-ce en contournant un arbre, une question de balisage défaillant à cet endroit, ou simplement un moment d'inattention de ma part ? Toujours est-il que j'ai continué tout droit sur une sente bien marquée, qui figurait encore sur les cartes jusque dans les années 1990, ce que je n'ai découvert qu'après ma course, en analysant la trace GPS. Sur le moment, j'ai cru que le chemin s'était simplement rapidement dégradé et je n'ai pas cherché plus loin. Ce n'est qu'en rejoignant une trace clairement utilisée par des animaux que j'ai compris mon erreur. Plutôt que de faire demi-tour, j'ai décidé de suivre ces traces sauvages jusqu'à retrouver le sentier pédestre.



Le refuge vers P. 1191.

Peu après, j'ai quitté la forêt pour fouler l'alpage de la Tanchin. Les pentes se couvraient de crocus, un vrai tapis de fleurs offrant un spectacle somptueux. Quelques névés subsistaient à la lisière, mais rien de problématique pour avancer.

Vu le terrain, les passages exposés et l'ambiance générale, ce premier tronçon mérite la cotation T3.

Planachaux par la Pointe des Ecrivignes

Arrivé à l'alpage, j'ai pris un court moment pour profiter de la vue sur le massif du Vanil Noir et sur celui de la Gummfluh avant de repartir. Des névés

de plus en plus importants recouvraient le sentier pédestre, compliquant un peu l'orientation. Heureusement, un randonneur était passé avant moi et avait tracé dans la neige. J'ai pu suivre cette piste et rejoindre sans difficulté les étables du Bacu et de Bonne Eau, puis le croisement de P. 1610.

Au-dessus, la neige recouvrait largement les pentes et la trace se faisait floue. J'ai donc continué à grimper le long de la ligne de l'épaule, ce qui correspondait parfaitement à mon



À l'alpage de la Tanchin, la vue s'ouvre sur le Pays d'Enhaut.

plan initial : quitter le sentier balisé vers 1650 mètres d'altitude pour remonter directement par l'arête.

Progressant ainsi, je suis arrivé sous P. 1795, souvent appelé Pointe des Ecrouvignes. La végétation dense sur la crête empêchait toute progression directe, ce qui m'a conduit à bifurquer dans la face sud-est. J'ai alors franchi un passage légèrement aérien, nécessitant l'usage des mains pour garder l'équilibre, et atteint le sommet. Là-haut, je n'ai trouvé ni croix ni cairn, ce qui ne m'a guère surpris. La vue s'était cependant ouverte sur Planachaux, situé à environ un kilomètre à vol d'oiseau.

J'ai continué à longer la crête en suivant des sentes animales éphémères. J'ai tenté à plusieurs reprises de revenir sur le fil, mais la végétation me repoussait systématiquement. Après quelques essais, j'ai choisi de rester à flanc, à quelques dizaines de mètres sous la crête. La progression y était relativement fluide, malgré des passages nécessitant un pied sûr et quelques crapahutages où il fallait s'aider des mains. L'ensemble justifie pleinement la cotation T4/T4+ entre P. 1610 et Planachaux.

Après environ trois heures et demie de marche, j'ai finalement atteint le sommet de Planachaux. Il n'y avait ni croix ni cairn, juste les traces d'un ancien foyer, mais le panorama était vaste : au nord et à l'est, le Pays d'Enhaut s'étendait au pied du massif du Vanil Noir. Au sud, le lac de l'Hongrin, à moitié vide, scintillait au pied du Gros Van et du Mont d'Or encore bien enneigés. Plus loin, la Tour de Famelon, la Tour de Mayen et la Tour d'Aï, trois tétons facilement reconnaissables, se dressaient fièrement. Juste en face, au nord-est, la silhouette de la Dent de Corjon dominait l'horizon et annonçait que ma prochaine étape n'allait pas se laisser prendre à la légère.

Planachaux : l'odyssée d'un toponyme

Le toponyme Planachaux associe les termes « *Plan* » et « *Chaux* ». En montagne, le premier désigne un plateau gazonné, tandis que le second, issu du gaulois « *calmis* », renvoie à un pâturage situé au-dessus de la limite des forêts. Ainsi, Planachaux signifie tout simplement « *pâturage en montagne relativement plat* ». Dès lors, comment se fait-il que ce nom désigne un sommet ? La réponse se trouve dans les anciennes cartes topographiques. Aujourd'hui, celles-ci attribuent le nom Planachaux au point culminant, soit P. 1926, mais cela n'a pas toujours été le cas. Sur la carte Dufour, réalisée entre 1845 et 1864, c'était le deuxième sommet (P. 1888) qui portait ce nom. Plus tard, au début du XXe siècle, les premières éditions de la carte Siegfried désignaient cette même cime sous le nom de « *Pointe de Planachaux* », tandis que l'alpage re-



Quelques passages demandent un pied sûr.



La Dent de Corjon, observée depuis P. 1888, et l'itinéraire approximatif pour accéder et gravir le couloir.

prenait simplement l'appellation « *Planachaux* ». Quelques années plus tard, P. 1926 fut lui aussi baptisé, sous le nom de « *Beau Regard* », sans doute un clin d'œil au panorama exceptionnel qu'il offre.

À la fin des années 1950, les nouvelles cartes suisses ont fini par attribuer le nom « *Planachaux* » à la fois à l'alpage et aux deux sommets, semant une certaine confusion. Finalement, en 2018, P. 1926 a récupéré l'exclusivité du nom, laissant l'alpage et le sommet secondaire anonymes.

P. 1888 : poste d'observation idéal

Pendant que j'immortalisais le paysage, deux jeunes adultes sont venus me rejoindre au sommet. Contrairement à mon itinéraire plus sauvage, ils avaient choisi de suivre le sentier pédestre. Nous avons échangé quelques mots, puis j'ai repris ma route en direction de P. 1888. Sur cette courte traversée, deux milans royaux ont surgi au-dessus de moi avant de plonger dans le vallon de l'Hongrin, une belle touche de vie dans ce moment déjà paisible.

Arrivé sur ce sommet secondaire, j'ai pris le temps de m'asseoir pour une courte pause. J'avais délibérément choisi cette cime comme halte plutôt que la principale, car elle offrait une vue bien plus directe sur la Dent de Corjon et sa face sud-ouest. En grignotant quelque chose, j'ai observé attentivement le flanc de la montagne. D'après le topo du CAS, depuis le col des Gaules, il fallait remonter vers P. 1771, puis traverser le versant herbeux autour de 1720 mètres. Le premier couloir étant impraticable, c'était le deuxième qu'il fallait viser, là où une sente devait normalement se dessiner assez clairement. Depuis ma position, un seul couloir semblait correspondre à cette description, même si je n'arrivais pas à distinguer la fameuse sente. À cette



Le sommet de Planachaux, observé depuis le sommet secondaire (P. 1888).

distance, rien d'étonnant. Le couloir paraissait très raide, mais heureusement dépourvu de neige, ce qui était primordial pour s'y engager sans trop d'arrière-pensée.

Descente au col des Gaules



Le col des Gaules.

Plutôt rassuré, j'ai entamé la descente vers le col des Gaules. La crête était envahie de sapins, ce qui m'a contraint à progresser dans le versant sud-ouest. Par endroits, une sente bien marquée, probablement tracée par les animaux, facilitait le passage.

Cette descente s'est révélée plus longue que prévu, notamment en raison d'une végétation parfois dense qui m'a obligé à tirer des détours plus bas dans la pente. Le terrain, souvent raide, demandait un bon pied pour évoluer sur ces pentes aériennes et exposées. L'ensemble, agréable mais soutenu, mérite clairement un T4.

À proximité du col, je suis tombé sur un enclos. Probablement à cause de la neige hivernale, il était partiellement couché, ce qui m'a permis de le franchir sans difficulté. En été, le passage doit être un peu plus sportif. Plus tard dans la saison, il faut aussi rester attentif aux chiens de protection qui gardent les troupeaux. Ce jour-là, il n'y avait ni chiens, ni moutons, ni même le moindre autre bipède, ce qui rendait cette traversée particulièrement solitaire et paisible.

J'ai finalement atteint le col des Gaules sans autre dif-



Dans la traversée vers 1720 mètres d'altitude en direction du couloir.

ficulté. Malgré l'homonymie, ce col n'a rien à voir avec la région historique d'Europe occidentale, ni davantage avec Astérix, Obélix et les autres irréductibles Gaulois d'Armorique. Ici, le terme « *gaulle* » dérive du patois « *gola, gaula* », qui signifie « *gueule, ouverture, gorge de montagne* », évoquant un passage étroit, un col, un couloir d'avalanche ou un simple couloir rocheux. La conformation des lieux laisse penser que c'est probablement un subtil mélange de tout cela.

Approche du passage clé

Depuis le col, j'ai suivi un sentier bien marqué, indiqué sur les cartes topographiques, qui remontait en direction nord-nord-ouest le long de la crête. En réalité, il s'agissait d'une sente à moutons. Quand une trace disparaissait, une autre reprenait quelques mètres plus loin, formant un cheminement pratique pour progresser. Peu à peu, la face sud-est de la Dent de Corjon prenait de l'ampleur, de plus en plus impressionnante et intimidante.

Comme indiqué sur la carte, le chemin a fini par disparaître vers 1680 mètres. J'ai alors entamé une traversée à flanc de coteau, en direction du nord-est, en essayant de garder l'altitude sans trop monter ni descendre.

Soudain, une harde d'une trentaine de chamois a déboulé au-dessus de moi. Je me suis arrêté net pour ne pas les effrayer davantage. Les animaux ont continué leur fuite pour aller se réfugier sur des vires rocheuses, faisant inévitablement tomber plusieurs pierres au passage. Pour éviter d'être touché par l'un de ces projectiles naturels, j'ai sagement attendu que ces agiles grimpeurs s'éloignent avant de poursuivre ma route.

La pente restait soutenue, mais le terrain offrait de bons appuis. Sans être vraiment technique, cette traversée mettait les chevilles à contribution. En gardant le cap autour de 1720 mètres, j'ai atteint la base d'un premier couloir très raide, dont la sortie semblait clai-

rement bouchée. J'ai alors traversé une bande de caillasse instable, régurgitée par ce fameux couloir, avant de pouvoir contourner un gros bloc rocheux et récupérer une sente bien visible, grâce à laquelle j'ai remonté le long de la paroi jusqu'à l'entrée du deuxième couloir.

Dans le couloir raide et exposé de la Dent de Corjon



Le couloir, raide et exposé, de la Dent de Corjon.

évident. J'ai progressé comme j'ai pu dans la partie verticale, sans jamais lâcher ce câble en acier qui m'a paru bien trop fin pour offrir une bonne prise, mais qui s'est avéré très précieux pour avancer avec un minimum de sécurité.

J'ai fini par atteindre l'endroit où le câble partait à l'horizontale pour traverser le couloir. J'en étais proche, mais une marche raide m'empêchait de saisir la suite du filin. Devais-je monter encore un peu, trouver une autre option, ou simplement oser le pas ? Sur le moment, rien n'était évident. Les jambes commençaient à tirer, et en regardant la pente abrupte sous mes pieds,

Comme le premier, ce deuxième couloir était très raide, presque vertical, mais il paraissait franchissable. Le topo mentionnait un câble métallique, et il m'a fallu quelques secondes pour le repérer, tant il se fondait parfaitement dans ce terrain mêlant herbe et rocher.

Les choses sérieuses ont commencé. Le premier défi consistait à atteindre le câble. Dans un premier temps, je suis resté sur la droite, collé à la falaise, où le terrain était sensiblement plus stable, même si cela restait relatif. La pente, déjà raide, s'est redressée encore davantage, et c'est par une traversée presque confortable (et j'insiste fortement sur le « presque ») que j'ai atteint le début du câble.

Dès que ma main a saisi le câble, j'ai été soulagé. J'ai trouvé une position relativement stable et confortable pour inspecter l'ancrage et étudier la suite de l'ascension. Le câble était en bon état et solidement fixé. Il montait d'abord à la verticale avant de partir en traversée horizontale. Avec un tel équipement, je me suis dit que ça allait passer tranquille, mais cette impression s'est vite révélée trompeuse.

Le terrain était franchement mauvais. D'une main, je tirais sur le câble, et de l'autre je cherchais des prises, rocher ou touffes d'herbe, en espérant que ça tienne. Rien n'était moins

le stress montait encore davantage. Après plusieurs essais, j'ai finalement réussi à franchir ce passage de manière relativement sûre.

La grotte de Savolaire : une pause sous haute surveillance

Au terme de la courte traversée, j'ai posé le pied sur une petite plateforme dans la paroi de droite, qui correspondait à l'entrée de la grotte de Savolaire. J'ai enfin pu souffler un instant, les jambes encore un peu tremblantes, tiraillées entre la fatigue et la tension accumulée pendant l'ascension.

La grotte de Savolaire est une cavité naturelle signalée en 1924, mais explorée pour la première fois seulement en 1952. Depuis, elle semble avoir été longtemps oubliée, jusqu'en 1990, lorsque le Groupe Spéléo Lausanne (le GSL) en a dressé une topographie précise. Depuis l'entrée, je ne distinguais que le début de la galerie, qui descend sur une trentaine de mètres avant de déboucher sur un vaste puits. Je me suis penché pour tenter d'apercevoir quelque chose dans cette obscurité, lorsqu'un cri d'outre-tombe a résonné et m'a fait sursauter : le puits, profond d'environ vingt-huit mètres et large de plusieurs mètres, abrite un nid de chocards à bec jaune dans une fissure. La visite de cette grotte reste évidemment réservée aux spéléologues bien équipés, et m'aventurer dans ces boyaux sombres ne m'attirait pas du tout.

Les cris ont continué, preuve qu'ils étaient plusieurs à occuper les lieux. Quelques instants plus tard, un groupe de choucas a déboulé du ciel pour venir s'installer à quelques mètres de moi. Entre les cris remontant de la grotte et ceux éclatant dans les pentes herbeuses du couloir, je me suis retrouvé pris au milieu d'un vacarme pour le moins impressionnant. Leurs appels stridents, presque agressifs, m'ont fait penser à une scène de film d'horreur, ce qui m'a tout de même arraché un léger sourire.



L'entrée de la grotte de Savolaire.

La sortie du couloir : exposé jusqu'au bout !

À ma grande surprise, un second câble métallique avait été installé juste au-dessus de l'entrée de la grotte. Je n'allais certainement pas ignorer cette aide plus que bienvenue pour m'extirper de là !

Les chocards, de plus en plus nerveux, ne semblaient guère apprécier ma présence, et leurs cris insistants m'ont vite poussé à écourter la pause. J'ai donc repris la montée sans traîner.

Dans la suite du couloir, le terrain est devenu plus herbeux et organisé en gradins. C'était un chouia plus facile, mais toujours aussi aérien et exposé. J'ai atteint le pied d'un grand arbre solidement enraciné qui servait de point d'ancrage au câble. Au-delà, plus aucune aide, alors que la sortie se trouvait encore une dizaine de mètres plus haut.

Deux options s'offraient à moi. La première consistait à traverser au-dessus du couloir sur une vire très étroite, dans des pentes herbeuses particulièrement raides, une option franchement



Les deux variantes pour sortir du couloir : remonter dans une zone boisée (à gauche) ou traverser au-dessus du couloir sur une vire très étroite (à droite).

délicate, surtout avec les jambes encore tremblantes. La seconde passait par une zone boisée, en remontant des gradins mêlant terre, roche et racines. Sans hésiter, j'ai opté pour cette dernière, nettement plus rassurante à mes yeux.

Quelques instants plus tard, j'ai finalement atteint la crête et pu enfin lâcher la pression. Il m'avait fallu environ une demi-heure pour gravir ce couloir haut d'une centaine de mètres. Je me sentais passablement éprouvé, cette fatigue à la fois physique et mentale qui s'installe après un passage exigeant ayant fini par me rattraper.

Avec un peu de recul, j'ai réalisé à quel point ce couloir, herbeux et parsemé de rochers, était raide et accidenté. Les câbles ont aidé, bien sûr, mais ils ne permettaient pas de s'assurer, faute de points d'ancrage réguliers. Malgré leur présence, l'exposition restait forte, avec un risque de chute sur de longues distances. J'avoue avoir été tendu presque tout du long, chose qui ne m'était pas arrivée depuis longtemps. Cette montée demande un pied très sûr et une solide expérience alpine. Pour toutes ces raisons, elle mérite pleinement la cotation T5+. Cela va de soi, mais il vaut mieux éviter ce passage par terrain humide ou enneigé.

Une fois sur la crête, je suis parti à gauche pour atteindre rapidement la Tête des Châtelards. J'espérais me détendre en profitant d'une vue plongeante sur le couloir et le versant sud, mais la végétation masquait malheureusement une bonne partie du spectacle.



Entre la Tête des Châtelard et la Dent de Corjon il faut se frayer un itinéraire à travers la végétation parfois dense.

De la Tête des Châtelard à la Dent de Corjon

Après avoir redonné un peu de pep's à mes gambettes et avalé une poignée de fruits secs, j'ai repris la montée. J'imaginai une suite plus tranquille, mais la Dent de Corjon avait visiblement décidé de se défendre jusqu'au bout.

L'arête était de nouveau envahie par une végétation dense. J'ai donc progressé dans le flanc ouest, en me faufilant entre les pentes raides et accidentées. Si ce n'étaient pas des arbres debout qui compliquaient ma progression, c'étaient des troncs morts couchés au sol qui entravaient sérieusement la marche.

J'ai suivi l'arête au mieux, sans véritable trace, jusqu'au pied d'un ressaut rocheux. J'aurais bien aimé continuer à suivre l'arête sans interruption, mais l'escalade directe s'avérait trop technique (nécessitant au moins des pas de niveau III) et les arbustes en haut du ressaut promettaient des défis supplémentaires. J'ai donc bifurqué vers le nord-est dans le flanc herbeux pour trouver un itinéraire convenable pour regagner la crête. Quelques dizaines de mètres plus loin, un couloir raide s'offrait comme la voie la plus directe, mais entre les névés qui le recouvraient et les arbres, il ne m'a pas vraiment inspiré.

J'ai préféré continuer à flanc sur quelques dizaines de mètres supplémentaires, puis remonter en me faufilant entre les arbres, où il y avait des prises solides (rochers, troncs, touffes d'herbe).

Après avoir atteint une petite clairière, j'ai gravi la pente en direction du sud-est pour retrouver la crête. Quelques pas plus loin, j'ai atteint une cime, mais ce n'était qu'une antécime.

Le sommet principal n'était plus très loin, mais je commençais sérieusement à en avoir ma claque de la végétation envahissante à contourner sans cesse. Le point culminant se situait à moins de cent mètres à vol d'oiseau, mais nous étions séparés par une petite brèche. Par une dernière descente aérienne et légèrement exposée, j'ai rejoint un collet. De là, une ultime montée, de plus en plus facile et confortable au fur et à mesure, m'a mené sur la croupe sommitale de la Dent de Corjon. Là, deux frêles bouts de bois cloués ensemble de façon assez précaire formaient une petite croix un peu bancal mais bien présente.

L'itinéraire au-dessus du couloir traversait des pentes herbeuses exposées dans une végétation sauvage parfois relativement dense. Certains endroits étaient humides en raison des névés résiduels fondant sous la chaleur printanière. Le terrain, raide et accidenté, exigeait une très bonne capacité d'orientation et une bonne intuition pour trouver l'itinéraire,



Le sommet de la Dent de Corjon.



Vue sur Planachaux depuis le sommet de la Dent de Corjon.

car il n'y avait aucune sente ni autre indication. Pour toutes ces raisons, je recommande cette ascension uniquement par bonne visibilité. Bien que cette partie fût plus facile que la montée du couloir, l'ascension finale de la Dent de Corjon mérite tout de même la cotation T5.

Tous ces efforts ont été largement récompensés par la vue splendide. Au sud-ouest, le chaînon du Lys s'étirait de la Cape au Moine jusqu'au Vanil Blanc en passant par le Vanil des Artses, Folliu Borna et la Dent de Lys. Au nord, la Haute Gruyère s'ouvrait jusqu'à Broc et aux premiers flots du lac de la Gruyère. Au nord-est, le massif du Vanil Noir dominait la vue. En tournant le regard vers le sud-ouest, je distinguais les Rochers de Naye et la Dent de Jaman, avec en arrière-plan les Cornettes de Bise et le Grammont d'un côté, et une infime partie du Léman de l'autre. Au sud, les trois tétons de la Tour d'Aï, de la Tour de Mayen et de la Tour de Famelon se détachaient clairement, avec en toile de fond les Alpes, dont le Mont-Blanc et les Dents de Morcles. Le massif des Diablerets, encadré par les Alpes bernoises comme une haie de gardiens, complétait ce panorama ample et époustouflant.

Aux origines obscures du nom Corjon

En plus de se mériter, la Dent de Corjon garde une part de mystère jusque dans son nom. Une seule chose semble certaine : le nom a d'abord été attribué à l'alpage situé au nord-nord-est avant de « monter » au sommet. Pour le reste, tout devient plus flou.

Le terme « *corjon* » pourrait venir de l'ancien français « *courjon* », qui signifie « *petite courge* », mais comprendre pourquoi cet alpage aurait hérité d'un tel nom reste une vraie énigme. Une autre piste, plus ancienne, évoque un dérivé de « *chorda* », désignant un « *boyau* ». Il faudrait alors l'interpréter au sens figuré, pour parler d'un vallon étroit, mais cette hypothèse ne colle pas vraiment à la forme du terrain.

Au final, malgré les recherches, le doute subsiste, et ce sommet, tout comme l'alpage, continue de garder ses secrets, à l'image de cet itinéraire qui se perd dans la végétation.

Descente à l'alpage de Corjon par la voie normale

J'ai été surpris de me retrouver seul au sommet de la Dent de Corjon. Certes, l'accès n'est pas des plus faciles, même par la voie normale, mais cette solitude allait bientôt prendre tout son sens.

Même si ma dernière visite remontait à une douzaine d'années, je me souvenais assez bien de l'itinéraire de la voie normale. Une sente bien marquée descend par l'arête nord et contourne les difficultés en passant par la face ouest. Le passage clé est un ressaut rocheux d'environ cinq mètres, souvent humide et glissant, mais offrant de bonnes prises.



L'arête nord de la Dent de Corjon (voie normale).

Je m'attendais donc à une descente plus tranquille que la montée. Après un début d'arête sec et agréable, la neige est venue jouer les trouble-fêtes. Là où SuisseMobile annonçait un terrain dégagé, je me suis retrouvé face à une sacrée quantité d'or blanc. Aucune trace, rien. Tout laissait penser que j'étais le premier à passer par là cette saison, ce qui m'a mis un léger doute sur l'état de la suite.

J'ai progressé en contournant ou franchissant les névés, en essayant de retrouver le tracé du chemin entre les sapins. J'ai ainsi atteint sans trop de peine la partie supérieure du passage clé, ce ressaut situé à environ 80 mètres au nord de P. 1881. Mais là, plus de doute possible : le passage était complètement enfoui sous la neige. Je distinguais bien la suite du chemin plus bas, de l'autre côté, mais le névé était trop raide pour être traversé sans équipement. Sans crampons, le risque de glissade était bien trop élevé. Je n'ai eu d'autre choix que de faire un large détour, assez scabreux et franchement peu agréable, dans la végétation dense, avant de retrouver le chemin plus loin.

J'ai ensuite suivi l'itinéraire jusqu'à ce que la trace se perde dans le versant occidental à l'ouest de P. 1791. J'ai alors traversé le pâturage en direction du chalet de Corjon. Depuis là, la face ouest de la Dent de Corjon se laissait bien observer. Par terrain sec, la voie normale est cotée T4, avec quelques passages aériens et ce fameux ressaut rocheux, désormais équipé d'une corde fixe. Comme tout était sous la neige, je n'ai pas pu vérifier son état ni observer le passage en détail.



Sur l'arête nord.



La Dent de Corjon vue depuis l'alpage.

Vue depuis l'alpage, la Dent de Corjon a l'air presque tranquille, mais elle ne doit clairement pas être sous-estimée. En regardant cette face encore blanchâtre, je me suis dit que j'aurais sans doute dû attendre une à deux semaines de plus avant de me lancer. Je me suis laissé piéger par l'imprécision de la couche « *hauteur de la neige* » de SuisseMobile. La technologie reste précieuse, mais elle peut aussi se montrer approximative. Cette fois, elle m'a joué un petit tour, même si tout s'est finalement bien terminé.

Les Villards : une variante pour une prochaine fois

Le topo du CAS mentionnait une variante passant par le sommet des Villards, situé au nord-est de la ferme d'alpage, puis longeant l'arête raide et boisée en direction de l'Aberge (écrit Aberdze sur les anciennes cartes topographiques).

Un chemin y existerait, non indiqué sur les cartes, avec un balisage officiel. Après toutes les surprises déjà rencontrées durant cette journée, je n'avais plus vraiment l'envie de jouer à l'explorateur. J'ai donc préféré laisser tomber cette option pourtant séduisante et suivre tranquillement le sentier balisé vers Allières.

De l'alpage de Corjon à la gare d'Allières

Par une route forestière, je suis descendu d'un bon pas jusqu'aux Châtelards. Le sentier a ensuite pénétré dans une jolie forêt. Sur ce chemin recouvert d'une épaisse couche de feuilles mortes, la lumière jouait avec les ombres des arbres, créant de magnifiques jeux de lumière. C'est là que j'ai franchi la frontière entre Vaud et Fribourg, sans le moindre panneau pour le signaler.

À la sortie du bois, la trace s'est évanouie dans les pentes de l'alpage de Pierra Derrey. Mes jambes, en mode pilote automatique, ont continué sans vraiment me consulter, malgré la fatigue qui commençait à bien se faire sentir. Sans véritable sentier, j'ai progressé à vue en visant la route d'alpage visible en contrebas.



L'Hongrin.

J'ai rejoint cette piste à hauteur de la ferme, et la pente s'est adoucie, ce qui a été un vrai soulagement pour mes jambes. Un kilomètre plus loin, à un croisement de sentiers pédestres, j'ai bifurqué à gauche. Peu avant la ferme de Pierra Devant, je suis tombé sur une fontaine d'où coulait une eau cristalline. J'avais encore de quoi m'hydrater dans mon sac, mais rien ne vaut une gorgée fraîche en montagne. Comme le bétail n'était pas encore monté, j'ai estimé l'eau potable.

Après avoir contourné la ferme par la gauche, le sentier est reparti vers l'ouest. Là encore, il a joué à cache-cache, m'obligeant à bien chercher le seul poteau planté dans la prairie. Heureusement, à l'entrée de la forêt, la trace est redevenue nette, offrant une dernière descente agréable jusqu'au bord de l'Hongrin.

J'ai traversé le pont puis remonté vers le nord. Le chemin s'est à nouveau effacé dans l'herbe, mais quelques balises m'ont permis de rejoindre le hameau d'Allières sans trop de recherches. Bien que la gare du train porte le nom de ce hameau, elle se situe environ 700 mètres plus loin, vers l'Auge. En regardant l'heure, j'ai compris qu'il fallait accélérer : il me restait moins de dix minutes. Mes jambes ont suivi sans discuter, et j'ai atteint la gare deux minutes avant l'arrivée du train. J'ai juste eu le temps d'appuyer sur le bouton de demande d'arrêt et d'enfiler un t-shirt sec.

Je suis monté dans le train complètement rincé mais avec le sourire, heureux d'avoir bouclé cette traversée exigeante. Malgré les surprises liées à la neige, cette journée a tenu toutes ses promesses, entre terrain sauvage, rencontres animales et paysages variés. Une sortie bien engagée, comme je les aime !

Bibliographie

- [AH16] Daniel Anker et Manuel Haas. *Fribourg - Du Moléson au Kaiseregg - Du Vanil Noir Mont Vully*. Randonnées alpines/destinations de sommet. Editions du Club Alpin Suisse, 2016.
- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. URL : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Sicher_unterwegs/Sicher_unterwegs_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf (visité le 21/12/2023).
- [Gro90] Groupe Spéléo Lausanne. « Grotte de Savolaire ». In : *Le Trou* 51 (déc. 1990), p. 16-18. URL : https://speleo-lausanne.ch/07_Publications/Le_Trou/TrouPDF/Trou-1990_51.pdf (visité le 08/05/2026).
- [Jac06] Henri Jaccard. *Essai de toponymie : origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande*. Mémoires et documents pub. par la Société d'histoire de la Suisse romande. G. Bridel, 1906. URL : <https://doc.rero.ch/record/19994>.
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 18/02/2025).
- [Vis18] Alain Visinand. *Dent de Corjon 1967 m*. Juin 2018. URL : https://www.visinand.ch/Sommets/Dent_de_Corjon/2018_06/Dent_de_Corjon.htm (visité le 08/05/2026).